

LES AUTORITES ORGANISATRICES DE L'HABITAT (AOH) : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

ENJEUX

La loi « 3DS » du 21 février 2022 a créé la qualité d'autorité organisatrice de l'habitat. L'obtention de cette qualité par un EPCI lui confère des compétences spécifiques en matière d'habitat et de logement social. Si ces compétences sont à ce jour peu nombreuses des évolutions législatives pourraient intervenir en la matière.

PUBLIC

Cadres et collaborateurs des organismes de logement social et des collectivités territoriales.

OBJECTIFS

- › Comprendre les liens entre les autorités organisatrices de l'habitat et les organismes de logement social
- › Resituer les autorités organisatrices de l'habitat dans le mouvement de territorialisation des politiques de l'habitat
- › Identifier les perspectives d'évolution des autorités organisatrices de l'habitat.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Présentation magistrale
Échanges à partir des questions des participants

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Alice FUCHS CESSOT, Maître de conférences, spécialiste du droit de l'habitat et du logement social.

DATES CLASSE VIRTUELLE

13 mai après-midi 2025
25 novembre après-midi 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Autorité organisatrice de l'habitat : état du droit

- Nature juridique des AOH
 - › une qualité et non une nouvelle catégorie de collectivité territoriale
 - › une qualité réservée à certains EPCI
- Procédure
 - › conditions d'obtention de la qualité d'AOH
 - › retrait de la qualité d'AOH
- Compétences liées à la qualité d'AOH
 - › zonage en matière d'investissement locatif
 - › renouvellement urbain
 - › signature des conventions d'utilité sociale

Autorités organisatrices de l'habitat et techniques de différenciation et d'expérimentation

- Différenciation et AOH
 - › définition de la technique de différenciation
 - › les AOH instruments et acteurs de la différenciation
- Expérimentation et AOH
 - › Définition de la technique d'expérimentation
 - › les AOH instruments et acteurs de l'expérimentation.

Autorités organisatrices de l'habitat : perspectives d'évolution

- L'ouverture de la qualité d'AOH à de nouvelles catégories de collectivités territoriales ?
- L'élargissement des compétences liées à la qualité AOH ?
- Quels financements pour les EPCI détenant la qualité AOH ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 450 EUROS - 3,5 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr